Bulletin Communal

LUTTENBACH

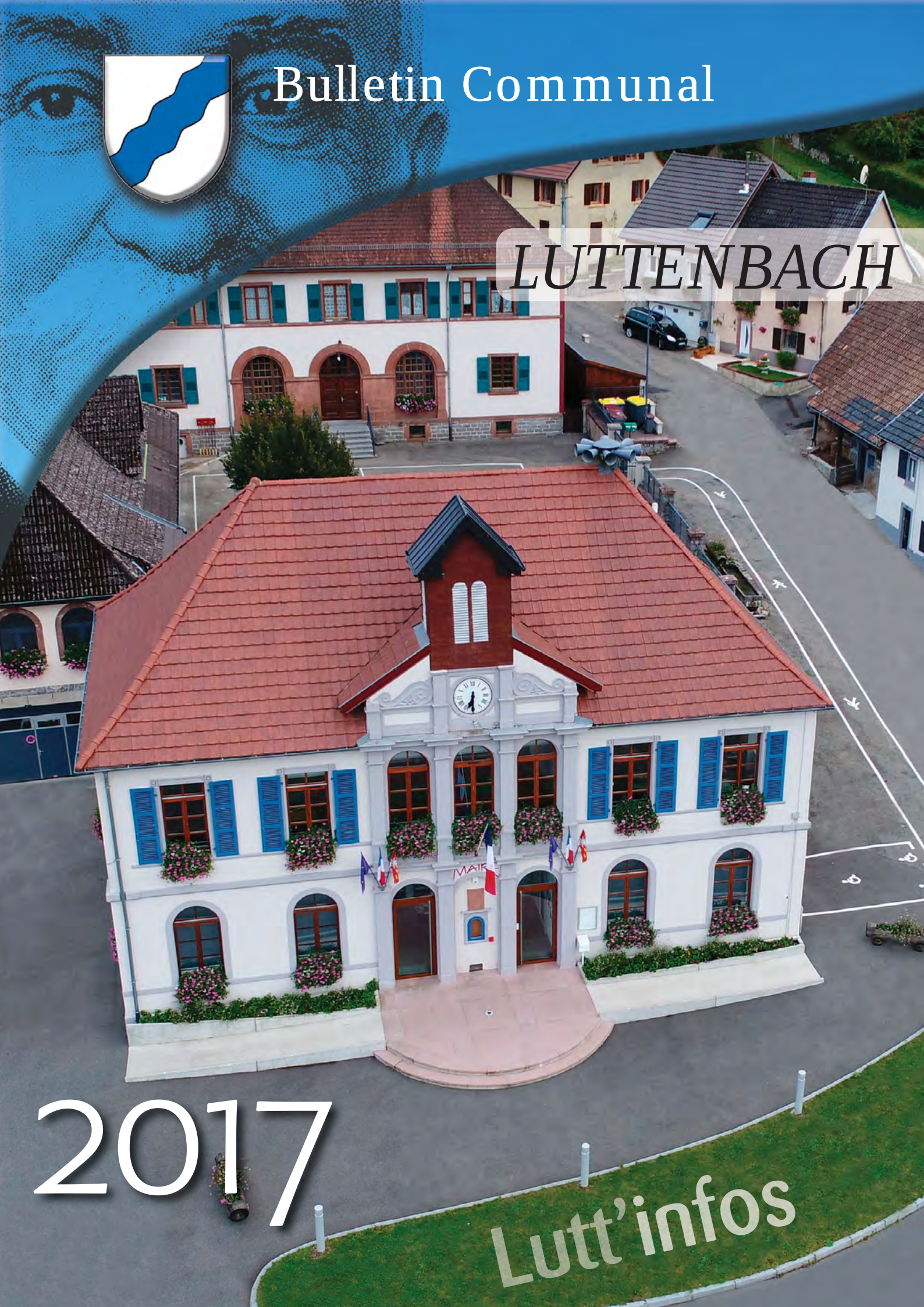

2017

Lutt'infos

Sommaire

Les finances 2017	p 4
Les travaux en 2017	p 6
La passion pour les chiens...	p 8
La relève est assurée pour l'équipe municipale...	p 9
La nouvelle salle communale	p 10
Inauguration de la salle communale	p 12
La forêt communale en 2017	p 13
Historique de la compagnie des sapeurs pompiers de Luttenbach...	p 14
Histoire de «La Kilbe» des pompiers	p 15
Le R.P.I. Luttenbach	p 16
Le R.P.I. Breitenbach	p 18
Les fêtes à Luttenbach	p 20
Nos jardins sans pesticides	p 22
Remise des prix «maisons fleuries 2017»	p 24
Un club des jardiniers à Luttenbach	p 25
De l'île de Hokkaido à Luttenbach...	p 26
L'espace LIGUE à Mulhouse	p 27
Infos pratiques	p 28
Bloc note	p 29
Infos	p 30
Grands anniversaires 2018	p 31
Etat civil	p 31
Quizz 2017 - Résultat du quizz 2016	p 32

L'équipe municipale

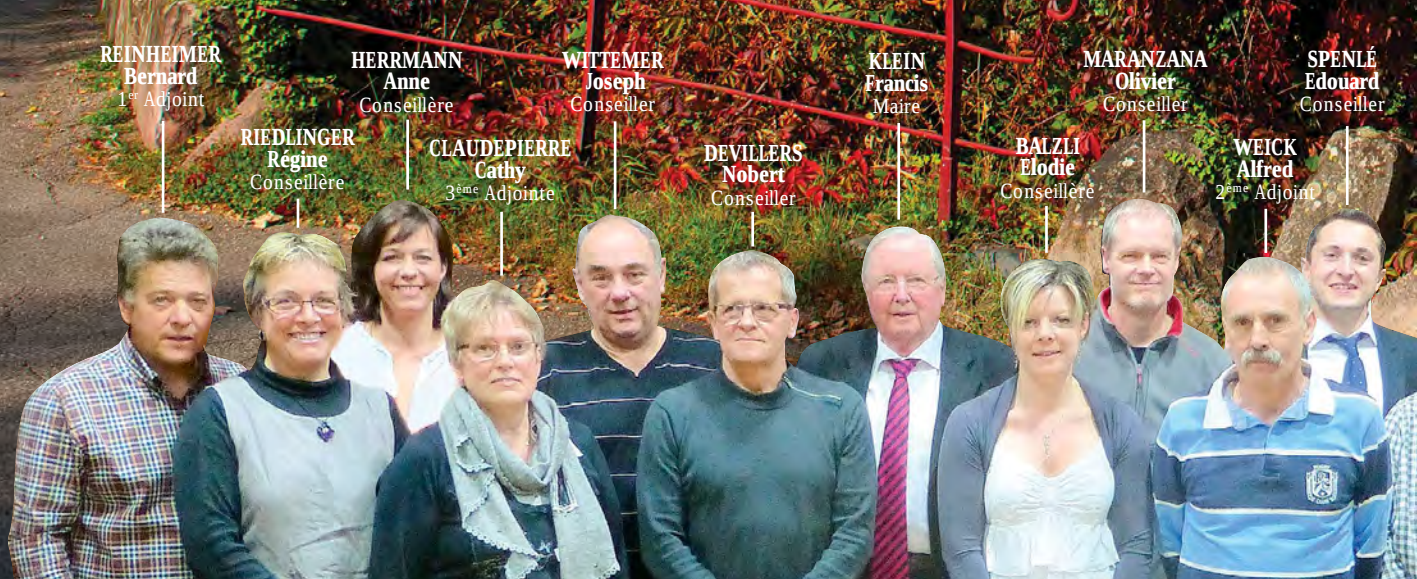

EDITORIAL
Le mot du Maire

Cette année 2017, a été marquée par l'important chantier de la rénovation de la Salle Communale ; par les mouvements de personnels avec les départs à la retraite de Monsieur Daniel ADAM, notre Forestier, remplacé par Monsieur Xavier BARTHOD qui occupe la même fonction depuis le mois de février ; de Madame Monique GSELL notre fidèle Secrétaire de Mairie depuis décembre 1990 qui a fait valoir ses droits à la retraite cet été, ainsi Madame Claudia MOLENAT qui était en poste à SOULTZBACH-LES-BAINS a souhaité rejoindre notre équipe. Le Conseil Municipal souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants dans l'équipe municipale et une paisible retraite aux jeunes retraités.

La Salle Communale a été indisponible une grande partie de l'année 2017.

L'Architecte, Monsieur DECHRISTE, nous a bien conseillé et les travaux de rénovation sont maintenant achevés. La salle est désormais facilement accessible à tout public, les toilettes sont accessibles de l'intérieur, l'office (cuisine) est moderne et fonctionnel. Les travaux réalisés respectent les normes les plus récentes tant pour les économies d'énergie que pour la sécurité et l'accessibilité des locaux. Malgré la raréfaction des crédits publics, je tiens à remercier le Conseil Régional ainsi que le Conseil Départemental pour leurs aides.

En janvier 2013, le bâtiment des Pompiers « La Kilbe » a subi d'importants dommages : la piste de quilles s'est en partie écroulée, ce qui rend cette activité impossible sans de coûteux travaux. L'Association des Anciens Pompiers ne pouvant faire face à de telles dépenses, a remis le bâtiment à la Commune qui est propriétaire du terrain d'assise. La Commune se trouvait également dans l'impossibilité de faire face aux dépenses générées par les travaux de reconstruction des parties démolies, les travaux de consolidation et de mises aux normes. Après de longues années de bons services, le bâtiment dans lequel de nombreuses « Kilbes » se sont déroulées depuis les années 1960 et notamment le traditionnel tir des pompiers, il a été décidé la démolition des installations dès l'hiver dernier. Cette opération, se fait non sans un serrement au cœur des Anciens Pompiers encore parmi nous et qui avaient, dans les années soixante, participé à la construction de cet édifice. Pour ces travaux de démolition, nous avons obtenus une aide au titre de la réserve parlementaire qui à l'avenir fera partie des « espèces disparues »…

Notre PLU, après plus de 30 réunions est désormais opérationnel. Je tiens à remercier le Bureau d'Etudes PRAGMA qui a mené à bien les diagnostics et l'établissement de notre document d'urbanisme, consultable sur notre site internet et à la Mairie.

A mes Adjoints, à l'équipe municipale, à notre dévouée Secrétaire maintenant retraitée et à notre nouvelle Secrétaire, aux Agents Communaux, au Garde-Forestier et aux Bûcherons, un grand merci cordial pour le travail accompli. Je veux bien entendu associer, à mes vifs remerciements que j'exprime au nom des habitants, l'ensemble du personnel enseignant pour leur implication, leur accompagnement dans l'apprentissage des bases nécessaires à nos chers Petits pour qu'ils puissent affronter sans appréhension le dur chemin de la vie.

Il me reste le plaisir de vous souhaiter à Toutes et à Tous une Bonne et Heureuse Année 2018.

Le Maire
Francis KLEIN

FINANCES 2017

BUDGET GENERAL

FONCTIONNEMENT

Recettes principales :

• Dotations de l'Etat (DGF..)		188 000
• Attribution de compensation CCV		28 500
• FCTVA		5 000
• Taxes add. aux droits de mutation		15 000
• Taxe sur l'électricité		13 000
• Impôts locaux :		116 000
• Produits domaniaux :	forêt	180 000
	chasse	29 000
	loyers	31 000

Dépenses principales :

• Charges salariales	237 000
• Impositions	25 000
• Intérêts des emprunts	9 000
• Entretien bâtiments	5 000
• Entretien voies et réseaux	33 500
• Entretien matériel roulant et autre	16 000
• Entretien forêt + débardage	60 000
• Frais électricité, gaz, carburant	27 000
• Autres frais courants	30 000
• Subventions différents organismes	29 700
• Syndicat forestier + RPI	98 000
• Autres charges exceptionnelles	34 000
• Indemnités élus + cotisations	33 000

INVESTISSEMENT

Recettes principales :

• Subventions	30 000
• Divers (FCTVA, TLE …)	20 000
• Emprunt	220 000
• Produit des cessions	13 000

Dépenses principales :

• PLU	13 000
• Travaux bâtiments	244 000
• Travaux voies et réseaux	20 000
• Eclairage public	3 000
• Acquisition de matériel	11 000
• Remboursement emprunts	33 000
• Achat terrain SNCF	1 500

BUDGET EAU - ASSAINISSEMENT

EXPLOITATION

Recettes principales :

• Vente de l'eau + taxes	116 100
• Produit des activités annexes	3 500

Dépenses principales :

• Analyses d'eau	1 500
• Achat d'eau	1 500
• Frais CCVM - assainissement	28 000
• Taxes Agence de Bassin	28 000
• Frais de personnel	5 000
• Frais divers	600
• Entretien - réparation	6 000
• Dotation aux amortissements	50 000
• Intérêts emprunts	14 000

INVESTISSEMENT

Recettes principales :

• Amortissements	50 000
• FCTVA	1 600
• Réserve + excédent	50 000

Dépenses principales :

• Travaux assainissement et AEP	43 000
• Remboursement de prêt	26 000
• Achat matériel	2 500
• Amortissement subventions	9 600

TAUX IMPÔTS LOCAUX 2017

COMMUNES	TAXE D'HABITATION			FONCIER BATI			FONCIER NON BATI			TOT PROD
	BASE TH PREVISIONNELLE	TAUX TH 2017	PROD MATH TH	BASE FB EFFECTIVE	TAUX FB 2017	PROD MATH FB	BASE FNB EFFECTIVE	TAUX FNB 2017	PROD MATH FNB	
BREITENBACH	995 000	9,84	97 908	857 705	8,75	75 049	30 736	59,54	18 300	**191 257**
ESCHBACH	387 500	9,55	37 006	274 329	12,43	34 099	16 897	80,81	13 654	**84 760**
GRIESBACH	655 200	7,88	51 630	502 032	7,86	39 460	18 701	36,77	6 876	**97 966**
GUNSBACH	1 044 000	11,21	117 032	899 620	11,60	104 356	21 068	83,53	17 598	**238 986**
HOHROD	588 600	9,86	58 036	402 903	11,60	46 737	9 831	52,27	5 139	**109 911**
LUTTENBACH	778 700	6,38	49 681	624 678	8,34	52 0980	30 162	50,23	15 150	**116 930**
METZERAL	1 219 000	5,99	73 018	1 436 837	6,92	99 429	77 162	43,85	33 836	**206 283**
MITTLACH	419 600	6,56	27 526	305 299	9,37	28 607	33 004	79,64	26 284	**82 417**
MUHLBACH	1 053 000	7,82	82 345	896 023	8,33	74 639	25 001	72,62	18 156	**175 139**
MUNSTER	4 883 000	13,35	651 881	5 750 977	13,73	789 609	29 799	85,27	25 410	**1 466 899**
SONDERNACH	732 100	6,34	46 415	613 713	6,34	38 909	71 988	30,00	21 596	**106 921**
SOULTZBACH	763 600	8,00	61 088	565 311	11,28	63 767	21 824	79,39	17 326	**142 181**
SOULTZEREN	1 513 000	7,11	107 574	1 029 695	8,48	87 318	50 940	34,98	17 819	**212 711**
STOSSWIHR	1 569 000	5,49	86 138	1 366 232	8,03	109 708	84 546	65,60	55 462	**251 309**
WASSERBOURG	481 100	9,86	47 436	327 159	10,60	34 679	28 311	89,25	25 268	**107 383**
WIHR AU VAL	1 397 000	6,44	89 967	1 143 902	7,31	83 619	59 769	42,86	25 617	**199 203**

Les bases sont exprimées en Euros - Les taux sont exprimés en %

PRIX DE L'EAU 2017

Communes	Part Communale Eau	Redevance pour Pollution Domestique	Redevance pour Modernisation des Réseaux de COLLECTE	Redevance Communale ASSAINISSEMENT COLLECTIF	TVA	TAXE PRELE.	TOTAL	Pour MÉMOIRE 2016
BREITENBACH	3,03500	0,35000					**3,38**	**3,24**
ESCHBACH	3,26000	0,35000					**3,61**	**3,41**
GRIESBACH	1,98000	0,35000	0,23300	0,8400	0,1280	0,11	**3,64**	**3,64**
GUNSBACH	2,01100	0,35000	0,23300	0,7300	0,2300		**3,55**	**3,55**
HOHROD	1,90000	0,35000	0,23300	0,7200			**3,20**	**3,20**
LUTTENBACH	1,35400	0,35000	0,23300	1,1610		0,052	**3,15**	**3,15**
METZERAL	1,53300	0,35000	0,23300	0,5300		0,057	**2,70**	**2,70**
MITTLACH	2,00700	0,35000	0,23300	0,3600			**2,95**	**2,95**
MUHLBACH	2,33000	0,35000	0,23300	0,8000			**3,71**	**3,71**
MUNSTER	1,35000	0,35000	0,23300	1,3300	0,2498		**3,51**	**3,51**
SONDERNACH	2,50000	0,35000	0,23300	0,3670			**3,44**	**3,40**
SOULTZBACH	1,76200	0,35000	0,23300	0,8150			**3,16**	**3,16**
SOULTZEREN	1,83700	0,35000	0,23300	0,5920			**3,01**	**3,01**
STOSSWIHR	1,29000	0,35000	0,23300	0,8200			**2,69**	**2,69**
WASSERBOURG	1,90000	0,35000					**2,25**	**2,25**
WIHR AU VAL	1,63000	0,35000	0,23300	1,0500			**3,26**	**3,16**

Les données sont exprimées en euros par mètre cube, le prix de la location du compteur n'est pas reproduit -* TVA SUR ASST

LES TRAVAUX EN 2017

Nos Agents communaux sont mis à contribution tout au long de l'année quelle que soit la saison et souvent dans des conditions météorologiques difficiles. Afin de limiter le coût des travaux, ils sont notamment intervenus lors de gros chantiers :

- **Sur la salle communale, dans le cadre de la rénovation, par le déblaiement d'une partie du sous-sol sous les toilettes, par la remise en état de la toiture, en pleine canicule, avec le remplacement de chevrons.**
- **Sur le bâtiment de la « Kilbe », par la dépose de la toiture, de la charpente et la démolition d'une partie des structures afin de faciliter l'accès pour la démolition et l'évacuation des gravats, pour la remise en état du terrain.**

Egalement pour l'environnement et le cadre de vie de notre commune :

- **La surveillance et l'entretien du réseau d'eau.**
- **Nos rues avec l'entretien de la signalisation, de l'éclairage public, le nettoyage, le déneigement et le salage.**
- **La remise en état des accotements de la D10 suite à la visite nocturne des sangliers.**
- **La maintenance, l'entretien des locaux des écoles et de la mairie.**
- **L'élagage, le fauchage, la tonte et le désherbage, ces pratiques dans le respect du développement durable avec l'application des directives du « Zéro Phyto ».**
- **La purge de l'ancien dépôt d'ordures où une quantité de déchets non décomposables a été ramassée.**
- **Le fleurissement pour le printemps et l'été, les décorations de Noël et de Pâques.**
- **Et mille autres petites tâches, pas forcément visibles, pour assurer le bien-être et la sécurité des habitants.**

Les interventions en urgence ne font pas défaut :

- **Une matinée, au bas du chemin du Wida sur la D10 pour sécuriser un poteau percuté lors d'une sortie de route par un automobiliste imprudent.**
- **Une rupture de canalisation d'eau comme cet automne, rue du Baron de Coubertin.**

Un immense merci à nos Agents Communaux pour leur investissement, leur efficacité et leur professionnalisme.

Accident D10

Décorations de Pâques

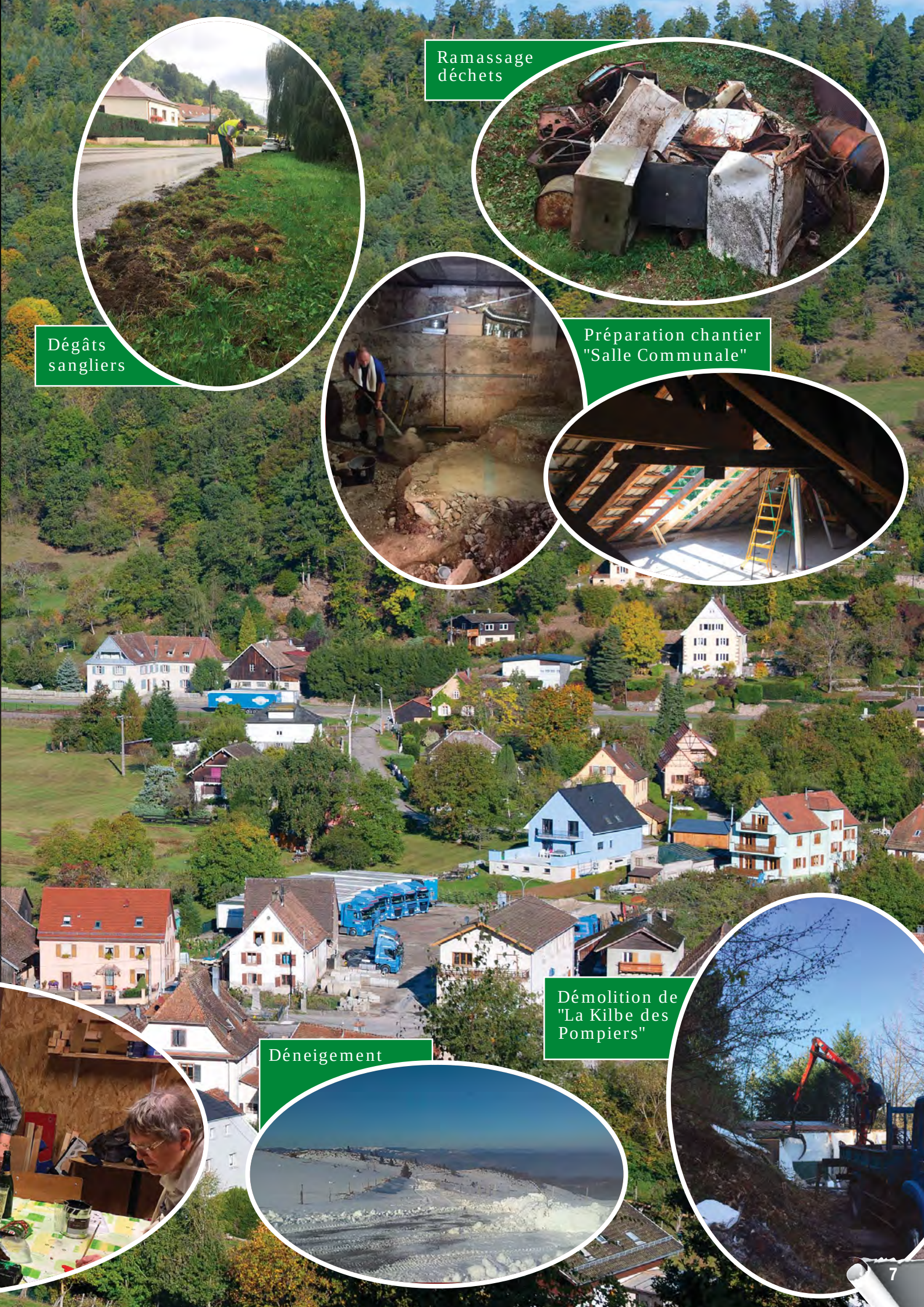
Ramassage déchets
Dégâts sangliers
Préparation chantier "Salle Communale"
Démolition de "La Kilbe des Pompiers"
Déneigement

www.elevageclosaloreedubois.com

Clos à l'Orée du Bois
Elevage

Berger Allemand

Rottweiler

Schnauzer Moyen

La passion pour les chiens,...

L'histoire commence en LORRAINE, dans les années 1940 avec la grand'mère Berthe éleveuse de Doberman. C'est ainsi que Walter GEORGY grandit au milieu de ces chiens.

Plus tard, Walter s'intéressant lui aussi à l'élevage canin, accueille au sein de la famille son premier chien. Pour Michel, cette proximité nourrit sa passion pour la gente canine.

En 1974, à 14 ans, Michel accompagne activement son père Walter, avec son Berger Allemand au « Club Canin de l'Orangerie » à COLMAR.

En 1976 et 1977, Walter GEORGY et Maurice MILLION créent et installent à MULBACH SUR MUNSTER, la « Société Canine de la Vallée de MUNSTER ».

Toujours en compagnie de son père, Michel développe ses compétences dans le domaine cynophile. Il se forme pour :

- le Monitorat d'Educateur Canin, ce qui lui permet de faire passer, selon la législation en vigueur, le stage D.S.V. aux maîtres de chien des catégories 1 et 2.
- L'habilitation avec le « Certificat de Capacité » nécessaire pour pratiquer l'élevage canin.

Dans le domaine associatif, il participe activement à la vie de l'Entente Cynophile de la Vallée de MUNSTER, désormais installée à WHIR AU VAL ; il en est le Vice-Président depuis plusieurs années.

Cette association d'utilité publique propose de nombreuses activités notamment l'éducation des chiens et des propriétaires, les parcours d'Agility sur le domaine de l'association. Elle organise également, en hiver sur les crêtes vosgiennes, les Courses de Chiens de traineaux.

En 2002, il est distingué de la Médaille d'Or pour 25 années de bénévolat à la « Société Canine du Haut-Rhin » aujourd'hui il a plus de 40 ans d'ancienneté auprès de la société.

Dans le cadre privé, Michel et son épouse Jeannette ont développé à LUTTENBACH, l'élevage « Clos de l'Orée du Bois », où ils proposent plusieurs races comme le Rottweiller, le Berger Allemand et le Schnauzer. Aujourd'hui, ils sont récompensés par de nombreuses distinctions lors des expositions canines nationales et internationales.

La famille de Michel GEORGY accueille 4 chiennes reproductrices et 6 chiens retraités qui coulent de beaux jours au milieu du foyer.

Leurs chiens étant élevés, vivant en famille, les enfants et petits enfants de Jeannette et Michel n'ont bien évidemment pas échappé au virus de la passion canine.

Ainsi, dès l'âge de 8 ans, leur fille Laura pratiqua l'Obéissance Rythmée avec sa chienne shetland (sorte de gymnastique rythmique) puis l'Agility (parcours d'obstacles chronométré). Aujourd'hui Laura a développé une activité de toilettage pour chiens et chats à COLMAR.

Et voici que la 5ème génération, pointe déjà son nez, avec leur petite fille Clara qui a un contact facile avec les chiens et qui lors des visites chez mamy Jeannette et papy Michel s'amuse déjà à l'éducation canine avec la petite meute.

Certainement encore de belles histoires de Chiens, chez les GEORGY…

La relève est assurée pour l'équipe municipale...

Monique GSELL

Madame Monique GSELL, notre Secrétaire de Mairie depuis 1990, a fait valoir ses droits à la retraite pour le 1er octobre dernier. Le Conseil Municipal la remercie pour sa fidélité, son travail et son investissement pour notre Commune tout au long de ces 27 années.

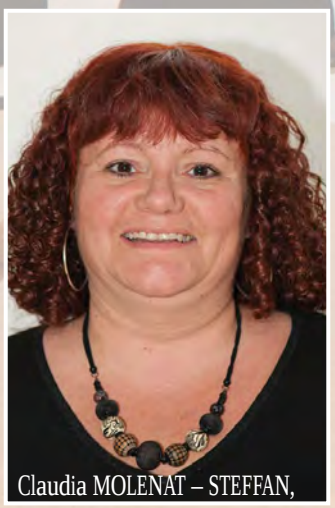

Claudia MOLENAT – STEFFAN,

Le 1er août 2017, Madame Claudia MOLENAT – STEFFAN, a été engagée au poste de Secrétaire de Mairie. Elle est née en 1976, titulaire d'un B.T.S. en Comptabilité Gestion et d'un D.U.T. Gestion des Entreprises et des Administrations option : gestion des Ressources Humaines. Elle débute sa carrière professionnelle à la Ville de ROUFFACH comme Agent Administratif dans divers services, durant 3 ans. En 2000, elle rejoint la Commune de SOULTZBACH LES BAINS au poste de Secrétaire de Mairie. Originaire de GRIESBACH AU VAL, elle est mariée, maman de deux filles de 13 et 15 ans. Amoureuse de notre Vallée, elle a souhaité rejoindre la Commune de LUTTENBACH, nous lui souhaitons la bienvenue dans notre joli village.

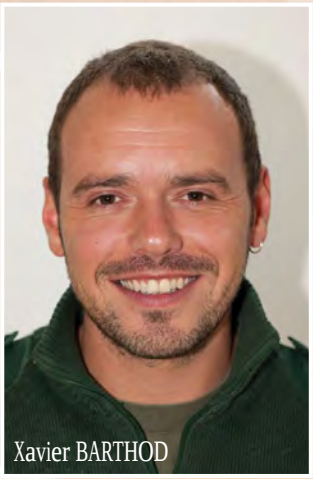

Xavier BARTHOD

Après trois années de bons et loyaux services, notre garde forestier Monsieur Daniel ADAM a fait valoir ses droits à la retraite. Un grand merci pour la bonne coopération, le Conseil Municipal lui souhaite une excellente retraite.

Le 1er février 2017, Monsieur Xavier BARTHOD prend ses fonctions de garde forestier pour le poste de Luttenbach/Mulbach ceci après six années comme technicien forestier à SAINTE MARIE AUX MINES. Né en 1984, il a grandi dans le Haut-Doubs dans le petit village de « LES FONTENELLES ». Après un Baccalauréat Economie et Social, un D.U.T. Logistique et Transport, il s'oriente vers un Baccalauréat professionnel Gestion et Conduite de chantiers forestiers. Puis il entre à l'Office National des Forêts, avec un C.D.I. au poste d'ouvrier sylvicole en Haute- Saône qu'il occupera durant quatre années pour passer le Concours interne de Technicien Forestier en 2010. Son métier consiste à gérer au mieux les forêts communales de LUTTENBACH (431ha) et de MULBACH (731ha). Aussi bien sur le plan de la production, de la récolte, de la préservation de l'environnement et de l'accueil du public. Il rejoint l'équipe des bucherons, Patrick SPENLE, Olivier MICLO et Guillaume ECK, avec lesquels il est très content de travailler. Pour lui : « La forêt doit être gérée durablement afin que nos petits enfants aient la même forêt que nous connaissons actuellement, tout en nous adaptant aux mieux aux différents aléas climatiques, sanitaires… que nous subissons ». Bienvenue à lui, au sein de l'équipe de la forêt de LUTTENBACH.

Job d'été, une belle expérience...

Robin ZINDT

Durant l'été, l'équipe municipale a été renforcée par le recrutement de deux jeunes habitants de LUTTENBACH, avec pour le mois de juillet Robin ZINDT âgé de 19 ans et pour le mois d'août Lucas BOILLAT âgé de 17 ans. Ils ont su faire preuve de sérieux, d'application et d'efficacité dans la mission qui leur était confiée. Un grand merci à eux.

Lucas BOILLAT

Après 8 mois de travaux de rénovation, notre Salle Communale est à nouveau disponible. Maintenant, nous disposons d'un splendide bâtiment fonctionnel, lumineux, bien isolé, dans le respect des normes de sécurité et d'accessibilité.

La restructuration a permis de réorganiser, de créer :

- Des commodités accessibles depuis l'intérieur,
- Un office culinaire adapté, avec un équipement moderne : plaque de cuisson électrique, four vapeur, lave-vaisselle, réfrigérateur, congélateur et toute la vaisselle nécessaire.
- La salle a été rénovée autant sur le plan phonique que thermique.

La Nouvelle Salle Communale

- Les fenêtres ont été remplacées et équipées de stores intérieurs.
- L'éclairage est adaptatif au choix de l'ambiance du moment.
- Le parquet bois a été conservé, poncé et vitrifié.
- Les peintures murales rafraîchies.
- Le mobilier est neuf.
- Le système de chauffage aux normes, en commun avec les salles de l'école, a été rénové.

Le coût pour l'ensemble des travaux de rénovation s'élève à 265 000 H.T.

Un règlement pour l'utilisation de la Salle Communale a été arrêté par le Conseil Municipal, il précise les conditions de location, les tarifs et les règles d'usages de la Nouvelle Salle.

Inauguration de la nouvelle Salle Communale...

Le samedi 2 décembre 2017, a été marqué par l'Inauguration de notre Nouvelle Salle Communale qui a réuni diverses personnalités, forces vives et habitants.

Etaient présents à la cérémonie : M^me^ Denise BUHL Maire de METZERAL et Conseillère Régionale, M^me^ Monique MARTIN 1^ère^ Adjoint de MUNSTER et Conseillère Départementale, M. Norbert SCHICKEL Maire d'ESCHBACH et Président de la Communauté de Communes de la Vallée de Munster, les anciens Présidents de la CCVM : M. Marc GEORGES et M. Antoine BOITHIOT. Le Trésorier M. VINCENT, les Enseignantes du RPI, les Agents Communaux et le Conseil Municipal.

Dans son discours, le Maire Francis KLEIN a remercié vivement : l'Architecte Monsieur DECHRISTE, les Artisans, les Entreprises ayant œuvrés mais aussi les Instances Régionales et Départementales pour leur soutiens financiers, 20000 € du Conseil Régional et 4000 € du Conseil Départemental.

Le Maire n'a pas manqué de préciser l'histoire du bâtiment construit après la grande guerre, avec plusieurs locaux comme la « Salle d'Adjudication », la buanderie à l'usage des enseignants logeant au-dessus de l'école et des toilettes pour l'école primaire. Il a également évoqué de nombreuses anecdotes qui ont marqué l'usage et la vie du bâtiment à travers les décennies.

M^me^ Monique MARTIN a exprimé avec beaucoup d'intérêt sa satisfaction pour la réussite de la rénovation rappelant l'utilité du bâtiment pour la collectivité.
M^me^ Denise BUHL a fait l'éloge de la métamorphose de la Salle Communale exprimant elle aussi l'utilité de l'investissement pour notre commune.

Maintenant notre «Nouvelle Salle Communale» pourra profiter aux Enfants de notre Ecole, aux Habitants pour de nombreuses activités sociales et culturelles.

"Un lieu indispensable à la vie de notre Village."

LA FORET COMMUNALE en 2017

Notre nouvel agent technique forestier, Monsieur Xavier BARTHOD est en poste depuis le début de l'année. Il est installé dans notre maison forestière. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre village. Sa mission est de gérer les forêts de Luttenbach et de Muhlbach.

Cela fait quelques mois que nous travaillons ensemble en bonne collaboration, comme ce fût le cas avec ses prédécesseurs, Jean Marc Ritter et Daniel Adam.

Cette année 2017, les recettes des différentes ventes de bois se situent au même niveau que celles de 2016. Pour 2018, les prévisions sont bonnes, le prix du bois remonte un peu, mais il faudrait pour les prochaines années beaucoup plus de pluie. Le manque d'eau affaiblit les arbres ce qui les rend plus vulnérables aux maladies et aux attaques des insectes.

Merci à notre sympathique équipe de bûcherons, Patrick SPENLE, Olivier MICLO et Guillaume ECK, pour leur travail de qualité tout au long de l'année.

Alfred WEICK Adjoint chargé de la forêt

Historique de la Compagnie des Sapeurs Pompiers de LUTTENBACH...

Pour remplacer la Garde Nationale qui existait pratiquement dans chaque commune, le Prince –Président Louis NAPOLEON – BONAPARTE, qui se méfiait de cette garde armée, autorisait par décret du 11 janvier 1852, dans chaque commune française, la création des Compagnies de Sapeurs Pompiers.

Le 29 mai 1852, après délibération, le Conseil Municipal de LUTTENBACH demande la création d'une Compagnie de Sapeurs Pompiers pour la commune. Monsieur le Préfet du Haut-Rhin donne son accord.

Le 13 octobre 1852, une Commission de Recensement se met en place.

Le 1er décembre 1852, par décision du gouvernement, Mathias BRAUN sera le premier Chef de Corps nommé à LUTTENBACH. Le document officiel, porte la signature du Prince-Président qui allait accéder au trône comme NAPOLEON III, Empereur des Français. Depuis cette date, 11 Chefs de Corps se sont succédés.

Le dimanche 10 août 1952, lors de la commémoration du Centenaire, est remis aux Pompiers le drapeau, offert par la population de LUTTENBACH.

En 1980, Alfred WEICK devient Chef de Corps des Pompiers de LUTTENBACH.

Le 22 juin 2002, marquera le 150ème Anniversaire du Corps des Pompiers.

Des institutions qui durent plus d'un siècle ne sont pas légion, pour les Pompiers volontaires, cela représente tout de même 150 années de bénévolat.

Le 3 avril 2004, après 24 années de service, le Lieutenant WEICK (Capitaine honoraire) cède le commandement à l'Adjudant Marcel BRULISAUER.

Le 29 mai 2006, en réunion avec le S.D.I.S. la mise en indisponibilité du Corps des Sapeurs Pompiers de LUTTENBACH, est décidée, à compter du 30 mai 2006, au motif d'un effectif insuffisant.

Le 21 juillet 2006, le Préfet du Haut-Rhin prend l'arrêté actant la dissolution du Corps des Sapeurs Pompiers de LUTTENBACH.

Marcel BRULISAUER sera le dernier Chef de Corps.

Après la dissolution du Corps, l'Amicale des Sapeurs Pompiers devient l'Amicale des Anciens Pompiers.

Histoire de « La Kilbe » des Pompiers

Dans les années 1960, débute la construction du bâtiment de « La Kilbe » par l'Amicale des Sapeurs Pompiers, les anciens ont ainsi sacrifié beaucoup de leur temps libre pour participer à la construction. De nombreux samedis après-midis car le matin ils travaillaient et des dimanches…

L'édifice était composé :

- d'une partie centrale avec la piste de danse d'une qualité exceptionnelle pour les danseurs. Elle était réputée dans toute la Vallée et même au delà,
- de la partie Bar - Restauration,
- d'un Stand de Tir,
- d'une Piste de Quilles.

Tout au long des années, ce lieu festif a accueillit beaucoup de personnes, pour le célèbre « Pompier Schiessa », pour les joyeuses soirées dansantes.

De nombreux couples s'y sont formés, beaucoup se souviendront avec nostalgie et émotion des moments passés à « La Kilbe ».

En janvier 2013, le bâtiment subit d'importants dommages : la piste de quilles s'est en partie écroulée, ce qui rend cette activité impossible sans de coûteux travaux.

Ne pouvant faire face à de telles dépenses, l'association des Anciens Pompiers remet le 1er novembre 2016, le bâtiment à la Commune propriétaire du terrain d'assise.

Le 30 septembre 2016, le Conseil Municipal décide de la démolition du bâtiment en deux phases :

- Courant 2017, en propre régie pour la charpente et la toiture.
- Après consultation, par l'entreprise pour la démolition des grosses structures et la remise en état du terrain.

Opération “Haut-Rhin Propre”

Mobilisation des élèves à l’occasion de l’opération

HAUT RHIN PROPRE !

Die « Schultüte »

Dans le cadre de la découverte de la culture allemande, les élèves du RPI ont fêté la rentrée des classes en confectionnant un cornet surprise : eine Schultüte. En Allemagne, les parents l’offrent aux enfants pour marquer leur entrée à l’école primaire.

Les maitresses ont rempli les cornets de friandises, de matériel scolaire et de petits jouets. Les enfants étaient ravis !

le petit déjeuner allemand

Dans la cadre du travail sur la culture allemande, les élèves du RPI ont participé à un petit déjeuner allemand le 13 janvier 2017.

Le service a été mené d’une main de maitre par les élèves de la classe des CM1/CM2 (qui ont bien sûr mangé avant le service !)

Les plus petits se sont régalés en n’oubliant pas d’utiliser le vocabulaire des aliments appris en classe. Un grand merci aux parents qui ont préparé les plats et participé au service !

L’ECOLE R.P.I. Luttenbach

Classe verte à ORBEY

Au printemps, les grands de maternelle, les enfants de CP/CE1 et CM1/CM2 sont partis pour quelques jours en classe verte au centre de La Chaume à Orbey. Ce fut l’occasion de découvrir et de travailler au potager pour les uns, autour de la mare pour les autres et pour les plus grands l’astronomie et le VTT.

Après-midi « jeux de neige »

En début d’année 2017, les GS/CP/CE1 de Luttenbach se sont défoulés dans la neige lors d’une après-midi jeux de neige. Ils ont glissé, roulé dans la neige, ont confectionné des bonhommes de neige, ont fait des batailles de boules de neige,.... tout un programme !

Chez le Sabotier

Les enfants de maternelle sont allés rendre visite au sabotier. Il a montré comment il transformait des morceaux de tronc d’arbre en sabots à l’aide de ses nombreux outils et machines.

Rentrée Scolaire 2017/2018 au R.P.I.

Le R.P.I. compte cette année 106 élèves, répartis en 5 classes.

A LUTTENBACH, 2 classes avec en Maternelle Petite Section / Moyenne Section, en Primaire le C.P. / C.E.1.

A BREITENBACH, 3 classes avec la Grande Section Maternelle / C.P., la classe de C.E.2 / C.M.1 et la classe de C.M.1 / C.M.2.

Cette année, les enfants du RPI partiront à la découverte des traditions d'ici et d'ailleurs.

De l'Alsace à l'Antarctique, les projets pédagogiques, sauront les emmener sur les chemins du monde et parfaire leurs connaissances dans tous les domaines.

Le Val Qui Lit...

Le 20 juin 2017, les CP/CE1 ont participé à la traditionnelle rencontre autour des livres lus tout au long de l'année. Des jeux ainsi qu'un goûter y étaient organisés. Les enfants ont pu retrouver leurs camarades des écoles de STOSSWIHR et de MUNSTER. Une ambiance conviviale pour clore la fin d'année scolaire !

Les 100 jours d'Ecole

Tout au long de l'année, et ce, depuis le premier jour de la rentrée, les enfants du CP/CE1 ont compté les jours de classe : occasion de travailler la numération.

Vendredi 3 mars 2017, ils ont ainsi fêté le 100ème jour d'école.

Des défis étaient à relever : construire une pyramide de 100 gobelets, une tour de 100 Kaplas…Défis relevés !

Une exposition des œuvres confectionnées à la maison par les enfants autour du nombre 100 a été également organisée (tableau de 100 cailloux, de 100 dents, collier de 100 pommes de pin,...). Les copains du RPI ainsi que les parents ont été invités à la visiter.

Visite Transports Reinheimer

Pour clore l'année scolaire dont le thème fédérateur était « Les moyens de transport », les élèves du CP/CE1 et du CM1/CM2 se sont rendus à l'entreprise de transport REINHEIMER à LUTTENBACH. A cette occasion, ils ont pu monter dans les camions, klaxonner (!!!), et comprendre le fonctionnement de l'entreprise. La visite s'est terminée par un goûter et une pochette surprise (ballons, stylos, lampes de poche, ….) offerts.

Merci à Monsieur REINHEIMER et à toute son équipe !

Spectacle

Les élèves de Luttenbach ont assisté à un spectacle trilingue : allemand, français et alsacien...

Une journée extraordinaire // E fawelhafter Daa de

Jean Pierre ALRECHET.

L'ECOLE R.P.I. Breitenbach

Rentrée 2017/2018

Haut-Rhin Propre

Exposition Nos voitures imaginaires

Carnaval

Le conseil d'élève

Une fois par mois, les élèves du CE2/CM1/CM2 se réunissent pour partager des chants, des sketchs, des exposés. Un moment convivial où chacun essaie de tenir son rôle dans le bureau.

Pour ce semestre voici les membres élus au bureau :
Présidente : Jeanne Iltis
Secrétaire : Léo Puireux
Trésorier : Mattéo De Sa
Suppléante : Maréva Chiola
Délégués CM1 : Louis Marschall – Maé George – Rose Braun
Délégué CE2 : Yan Béringer

Tout au long de l'année, l'école reçoit Sophie, animatrice LPO, bien connue de notre vallée, qui sensibilise tous les enfants de la Petite section au CM2 à la découverte, la connaissance et la protection des oiseaux. Ce rendez-vous annuel est toujours très attendu par les enfants. Ils se transforment en petits scientifiques et apprécient aussi toujours les talents de conteuse de Sophie. Les CM1 ont ainsi eu l'occasion de se familiariser avec le monde des rapaces, décortication de pelote de rejection au programme, observation, tri, collecte de données et bricolage.

Merci Catherine

Pâques

Visites au College2017

LPO

LPO

Dans les étoiles

Les rencontres sportives au RPI

Tout au long de l'année, les élèves du RPI participent à de nombreuses rencontres sportives :

- jeux d'opposition pour les CP/CE1
- jeux olympiques avec le collège pour les CM.
- Course longue pour toutes les classes.

La dernière en date est celle qui rassemble tous les écoliers pour la journée sportive : « Bouger, c'est la santé ».

Les élèves répartis en une vingtaine d'équipes ont découvert plusieurs jeux sportifs, où entraide et coopération permettaient d'aller plus haut, plus fort, plus vite.

Les élèves ont particulièrement apprécié pouvoir se retrouver avec leurs frères et sœurs le temps d'une matinée à l'école. Ils sont prêts à recommencer dès l'an prochain.

Le 14.09, l'école de musique de Metzeral est venue présenter de nombreux instruments de musique aux deux classes : CE2-CM1 et CM1-CM2 qui ont même pu en jouer.

Ecole de musique Metzeral

La Fraise

Le 22.09, tous les élèves du RPI réunis à Luttenbach pour une grande matinée sportive.

LES FÊTES à Luttenbach

L'Accueil des Nouveaux Habitants et Vœux du Maire

En soirée, le vendredi 6 janvier 2017, le Maire Francis KLEIN en présence du Conseil Municipal et des forces vives de la Commune, a souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants récemment installés dans notre village et présenté ses Vœux à l'ensemble de la population. La cérémonie se termina par un moment de convivialité avec le partage de la galette des rois autour du verre de l'amitié.

La 9e Fête des Plantes

Le samedi 6 mai 2017, sur la place de la Mairie, les jardiniers amateurs de notre village se sont retrouvés pour faire leurs emplettes de végétaux fleuris et potagers.

Ce petit marché, organisé et animé par les étudiants de BTSA productions horticoles du Lycée Agricole du Pflixbourg de WINTZENHEIM a été l'occasion pour le nombreux public de trouver les plantes nécessaires à leurs jardins.

La Société SUTTER de MUNSTER, proposait aussi ses conseils pour le choix des terreaux et engrais.

La Commémoration de l'Armistice 1918

Le samedi 11 novembre 2017, sous la pluie et le vent, les enfants des écoles communales, leurs professeures et leurs parents, de nombreux habitants et les membres du Conseil Municipal, se sont rassemblés devant la Mairie, pour ensuite se diriger, en cortège vers le Monument aux Morts. Après la lecture du message du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants par le Maire Francis KLEIN les enfants ont chanté, sous la direction de leurs Professeurs, « La Croisade des Enfants » chanson de Jacques HIGELIN.

Le Maire et l'Adjoint Alfred WEICK, ont déposé chacun une gerbe aux noms de la Commune et des Anciens Combattants devant le Monument aux Morts.

Une vibrante sonnerie aux Morts a clos cette cérémonie.

Tout le monde s'est retrouvé dans la nouvelle Salle Communale, dont la rénovation a fait l'objet de commentaires élogieux. Le Maire a donné rendez-vous à tout le monde pour l'inauguration de cette salle le samedi 2 décembre

La Fête du Village

L'été dernier, le samedi 22 juillet, s'est déroulée sur la place des activités, la traditionnelle Fête du Village, sous la houlette de l'Association LUTTEN'FACHT qui a su servir et régaler les nombreux estivants.

Sous les rythmes endiablés de Stéphane LEHMANN, notre DJ local, les fêtards s'en sont donnés à cœur joie sur la piste de danse.

Plus tard dans la soirée vers 23h, le traditionnel Feu d'Artifice a illuminé le ciel de notre village, à la grande joie des petits et des grands.

La CREMATION DES SAPINS

Le samedi 14 janvier 2017, en fin d'après-midi, de nombreux Luttenbachois se sont retrouvés sur la place des activités, devant le bûcher pour la traditionnelle « Crémation des Sapins ». Ce fut un moment de convivialité et de partage, réchauffé par le chocolat chaud, le vin chaud et les « bredelés » distribués par les dames du Conseil Municipal.

FETE de L'AGE D'OR 2017

Le dimanche 22 janvier a été une journée festive, pour nos Anciens. Un bel accueil leur avait été réservé par le Maire Francis KLEIN et l'équipe municipale.

Madame Denise BUHL, Conseillère Régionale nous avait fait l'honneur de sa présence.

Dans la matinée avec les chants des enfants des Ecoles puis autour d'un succulent repas mitonné par Monsieur et Madame LOCHERT, dans l'après-midi avec les medleys interprétés par la Chorale du Lerchenfeld. Ce fut une journée chaleureuse, de rencontres et de partages.

PLU de LUTTENBACH PRES MUNSTER

Faisant suite à l'Enquête Publique qui s'est bien déroulée et sans remarques particulières, le PLU est opérationnel depuis le 24 mars 2017.

Il est consultable sur demande à la Mairie et sur notre site internet www.luttenbach-mairie.com

Don de LUTTEN'FACHT

Le 11 novembre, après la commémoration de l'Armistice, à l'occasion du pot de l'amitié en présence d'une nombreuse assemblée, Edouard SPENLE, Président de l'Association LUTTEN'FACHT, à remis un chèque de 700€ pour l'école maternelle et primaire de LUTTENBACH. Les Enseignantes Rachel et Patricia ont vivement remercié Edouard SPENLE, ce dernier a ajouté : « qu'il avait fréquenté cette école et que ce geste est un juste retour pour ce que fait l'école pour les jeunes ».

ELECTIONS PRESIDENTIELLE et LEGISLATIVE

2017 a été une année ou les électeurs et les urnes ont été fortement sollicités.

Les dimanches 23 avril et 7 mai nous avons procédé à l'élection présidentielle et les dimanches 11 et 18 juin nous avons élu les députés. Ces quatre dimanches les élus ont passé beaucoup de temps au bureau de vote.

Nos Jardins sans Pesticides...

objectif ZERO PESTICIDE

PROTEGEONS NOTRE SANTE, NOTRE ENVIRONNEMENT, NOTRE EAU

La France est le 1er pays utilisateur de produits phytosanitaires en Europe et le 3ème dans le Monde.

Sur 80000 tonnes de pesticides qui y sont vendus chaque année, 10% sont utilisés dans les jardins, sur les balcons, dans les habitations, les parcs, les voiries… et participent à la pollution des eaux du fait de nos pratiques de jardinage.

Il est donc urgent de réagir collectivement pour diminuer cette consommation. Chacun, en tant que jardinier amateur a une part de responsabilité dans la pollution de l'eau et de l'environnement.

La qualité de notre eau

Les produits phytosanitaires peuvent contaminer les rivières et les eaux souterraines utilisées pour fournir l'eau potable : en 2014, ils ont été détectés sur 99% des rivières suivies de près de la moitié des eaux souterraines.

Par sécurité, le seuil de potabilité de l'eau est fixé à 0,1 microgramme par litre de molécule phytosanitaire. Quelques gouttes de pesticide pur dans le volume d'une piscine olympique suffisent pour dépasser ce seuil.

La qualité de nos récoltes

Nos récoltes de fruits et de légumes peuvent contenir des résidus de pesticides. Nous risquons de retrouver ces produits dans notre assiette, ils peuvent affecter notre santé.

« Un beau fruit ne veut pas dire un bon fruit pour la santé : distinguons le beau du bon »

Notre santé

Les produits phytosanitaires peuvent présenter un risque pour notre santé :

- lors de leurs manipulations, de la préparation, de la pulvérisation, du nettoyage et de leur stockage.

ATTENTION au risque d'ingestion par les enfants.

- Notre entourage : une pelouse traitée est un risque direct pour nos enfants et nos animaux de compagnie en contact avec l'herbe ayant reçu une application de produit phytosanitaire.

NOUS UTILISONS DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES SANS LE SAVOIR

En jardinant, nous pouvons contaminer l'eau quand :

- Nous désherbons les surfaces imperméables : trottoirs, allées… sur lesquels l'eau de pluie ruisselle et entraine les produits qui s'y trouvent.
- Nous vidons les fonds de pulvérisateur ou de bidon dans les caniveaux, dans les éviers, dans les toilettes… pouvant ainsi se retrouver directement ou indirectement dans les cours d'eau.
- Nous traitons trop près des points d'eau et des fossés.

Les désherbants, les produits anti-limaces, les insecticides… sont des produits phytosanitaires

Leur rôle est de détruire ou de freiner la croissance:

- des mauvaises herbes avec les herbicides,
- des insectes avec les insecticides,
- des nématodes avec les nématicides,
- des mollusques avec les molluscicides
- des champignons avec les fongicides,
- des rongeurs avec les souricides, les raticides,
- des corbeaux avec les corvicides,
- des bactéries avec les bactéricides…

Ils peuvent détruire les végétaux et nuire aux animaux qui nous dérangent mais aussi à ceux qui nous sont utiles !

Certains produits que l'ont croit « naturels » présentent des risques également : la bouillie bordelaise par exemple est un produit phytosanitaire.

POUR EVITER LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES, NOUS POUVONS AGIR

Nous pouvons agir !

- Tolérons la nature dans notre jardin, plutôt que de subir des herbes non désirées, choisissons d'installer des plantes qui prendront leur place.
- Utilisons des techniques de jardinage sans pesticides, suivons l'exemple de nombreuses communes, d'associations, de jardiniers amateurs et d'agriculteurs qui ont mis en place des techniques alternatives à l'utilisation des pesticides.
- Sensibilisons nos enfants et nos proches aux bonnes pratiques de jardinage sans pesticide

En préventif

Pour éviter l'apparition de mauvaises herbes, de parasites ou de maladies

- Sélectionner des plantes et des variétés adaptées au type de sol, à l'orientation du jardin et au climat.
- Utiliser des paillages naturels et des plantes couvre-sol.

Utiliser des extraits de plantes par exemple le purin d'ortie.

- Pour limiter les maladies, changer les cultures de place chaque année.
- Accueillir les insectes auxiliaires, les oiseaux en plantant des haies fleuries.

En curatif

Dès l'apparition des mauvaises herbes, de parasites ou de maladies

- Identifions le problème nous-même ou notre jardinerie peut nous conseiller si on lui apporte un échantillon du végétal atteint.
- Les pucerons peuvent être limités par l'application de savon noir.
- Pour désherber, privilégions l'action mécanique : binette, sarcloir, le désherbeur thermique, le déversement d'eau bouillante, l'arrosage d'une solution d'eau + vinaigre blanc (1 part pour 1).

CHANGEMENT DE PRATIQUES, TOUT LE MONDE EST CONCERNE

Des mesures réglementaires

Pour les jardiniers amateurs, la loi n°2014-110 du 6 février 2014 modifiée par le projet de loi sur la transition énergétique prévoit l'interdiction de la commercialisation et la détention des produits phytosanitaires à l'usage non professionnel à partir du 1er janvier 2019.

Un plan national pour réduire l'usage des produits phytosanitaires : le plan Ecophyto

Le plan Ecophyto est piloté par le Ministère de l'Agriculture et animé par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable pour les zones non agricoles. Il fixe pour objectif de réduire pour les zones non agricoles. Il fixe pour objectif de réduire progressivement l'utilisation des pesticides en France. Fabricants, distributeurs, agriculteurs, collectivités locales, associations et particuliers sont concernés.

L'Agence de l'eau accompagne techniquement et financièrement les collectivités qui changent les pratiques pour ne plus utiliser de produits phytosanitaires.

Les agriculteurs pour une agriculture triplement performante d'un point de vue économique, social et environnemental.

Source des renseignements : Agence de l'eau –
Site : www.jardiner-autrement.fr

Remise des Prix Concours MAISONS FLEURIES 2017

Le jeudi 16 novembre 2017, les acteurs du fleurissement de notre commune se sont retrouvés dans la nouvelle Salle Communale pour la remise des Prix du Concours 2017. Après un discours d'accueil du Maire Francis KLEIN, l'Adjointe Cathy CLAUDEPIERRE a chaleureusement remercié l'assemblée en rappelant les efforts d'embellissements que font certains habitants pour notre village, puis elle procéda à la distribution des diplômes.

Afin d'animer la soirée, Madame Sabine FOURES fleuriste à Munster, a confectionné devant un public très attentif, un décor de porte sur le thème de Noël.

La soirée se termina autour d'un verre de l'amitié.

PALMARES du Concours Maisons Fleuries 2017

Catégorie Maison et Jardin 2017

1er PRIX	Mr et Mme André MULLER
2ème PRIX	Mr Daniel SCHWEBEL
3ème PRIX	Mr et Mme Claude SPIESER
PRIX D'HONNEUR	Mr Dominique DIDIERJEAN
PRIX D'HONNEUR	Mme Chantal LERDUNG
PRIX D'HONNEUR	Mr et Mme Gérard LAHEURTE
PRIX D'HONNEUR	Mr et Mme Raymond CHRISTMANN
PRIX D'HONNEUR	Mme Rolande MATHIS
PRIX D'HONNEUR	Famille André WERREY
PRIX D'HONNEUR	Mr et Mme Patrick SPENLE
PRIX D'HONNEUR	Mr et Mme Robert HUMMEL
PRIX D'HONNEUR	Mr et Mme Philippe VERNET
PRIX D'HONNEUR	Mme Emilie SPIESER

Catégorie Maison 2017

1er PRIX	Mr et Mme Jean-Claude ROSE
2ème PRIX	Mr et Mme Charles MARTZ
3ème PRIX	Mr et Mme Alfred WEICK
PRIX D'HONNEUR	Mme Aline FREYBURGER
PRIX D'HONNEUR	Mr et Mme Jean-Paul GERLOFF
PRIX D'HONNEUR	Mr et Mme Bernard MICLO
PRIX D'HONNEUR	Mr Xavier BARTHOD
PRIX D'HONNEUR	Mr et Mme Gilbert BUTTERLIN
PRIX D'HONNEUR	Mr et Mme Michaël BALZLI

Catégorie Jardin 2017

1er PRIX	Mr et Mme Marcel BRULISAUER
2ème PRIX	Mr Marguerite BROBECKER
3ème PRIX	Mr et Mme Christophe WEIGEL
PRIX D'HONNEUR	Mr Christian MEYER
PRIX D'HONNEUR	Mr et Mme Willy SCHUMACHER
PRIX D'HONNEUR	Mr et Mme Albert JAEGLE
PRIX D'HONNEUR	Mr et Mme Paul HAM
PRIX D'HONNEUR	Mr Charles HUMBERT
PRIX D'HONNEUR	Mr et Mme Thierry WILHELM
PRIX D'HONNEUR	Mr et Mme Jacky KOCH
PRIX D'HONNEUR	Mr et Mme Eric OSSWALD

Catégorie Balcon 2017

1er PRIX	Mr et Mme Patrick RIEDLINGER
2ème PRIX	Mme Christiane HERTZOG
3ème PRIX	Mr et Mme Jean-Jacques SPIESER
PRIX D'HONNEUR	Mr Jean-Jacques KLEDY
PRIX D'HONNEUR	Mr et Mme Robert NUNIGE

Catégorie Logement 2017

1er PRIX	Mme Maria CAETANO
2ème PRIX	Mme Anne-Marie FASSEL

Catégorie Gîtes 2017

1er PRIX	Mr et Mme Jean-Claude ROSE
2ème PRIX	Mr et Mme Hubert RIEGEL
3ème PRIX	Mr et Mme Joseph WITTEMER

Catégorie Tourisme/Commerce 2017

1er PRIX	Restaurant Pension "Le Chalet"
2ème PRIX	"Auberge du Ried"
3ème PRIX	"Ferme-Auberge du Kahlenwassen"

Un Club des Jardiniers à LUTTENBACH

Vous êtes passionné de plantes ornementales, potagères, de nature ?
Vous avez un jardin, des collections végétales en extérieur ou intérieur ?
Vous avez des questions techniques, des besoins de connaissances horticoles ?

Nous nous réunissons mensuellement pour un Gàrta Schtàmmtesch, un moment de partage d'expériences, de pratiques...
Pour aborder des thématiques plus scientifiques : la connaissance du sol, la biologie des végétaux, les maladies et les parasites, les engrais, les soins aux plantes... Mais aussi pour des visites de jardins, de producteurs...

Alors venez nous rejoindre !

Pour plus de précisions, contactez :
Thierry MANGOLD au 0684951549 ou thmangold@orange.fr

Mayumi UNUMA - LINCK, de l'île de HOKKAIDO à LUTTENBACH...

Dans les années 70, après un long séjour professionnel en Asie et particulièrement au Japon, Francis LINCK, originaire de MULHOUSE, y rencontre Mayumi UNUMA.

En 1974, Francis décide de retrouver ses racines alsaciennes, à son retour, il s'installe sur les hauteurs de LUTTENBACH, chemin du KAEBLING. Mayumi le rejoint, un peu plus tard.

En 1985, Mayumi et Francis célèbrent leur mariage. De leur union naquirent deux filles aujourd'hui âgées de 26 et 28 ans.

Mayumi UNUMA est originaire du nord du Japon, de la ville d'OTARU sur l'île de HOKKAIDO, proche de la ville olympique de SAPPORO. OTARU est un important port de pêche situé au bord de la mer du Japon, au pied de quelques beaux sommets enneigés et à quelques heures de bateau des côtes du territoire RUSSE.

A son arrivée en Alsace, Mayumi retrouve dans la Vallée de MUNSTER, un environnement, une nature intacte, de belles forêts, des paysages montagneux enneigés, qui lui rappellent les couleurs de son pays natal, cependant la mer et sa faune font défaut.

Dès ses 8, 9 ans, elle fait de la peinture et le désir de devenir Artiste Peintre ne fait que grandir, pour devenir une passion… Elle fait des études artistiques dans les Ecoles des Beaux-Arts au Japon, en France à PARIS. Artiste Peintre professionnelle reconnue, Mayumi est également sociétaire de la Société Nationale de Beaux-Arts de PARIS.

Passionnée de peinture depuis son plus jeune âge, elle a su développer des techniques pour mettre en œuvre aussi bien les aquarelles, les huiles sur toile, la peinture acrylique ou les collages. Poursuivant sa passion pour le bel ouvrage, elle crée également des céramiques dans la pure tradition de ses origines Japonaises.

A LUTTENBACH, Mayumi médite dans le calme de son atelier pour mieux plonger, pénétrer en elle-même afin d'y percer et trouver l'inspiration pour la création de ses œuvres. Les couleurs vives expriment la richesse de sa vie intérieure, le tout dans une grande harmonie mêlée à des sujets très concrets. Ses toiles affichent une merveilleuse réalité pour celui qui les contemple, ce qui permet en même temps de faire découvrir ce clivage entre subjectif et objectif qui reste l'aspect fondamental de l'illusion artistique.

Mayumi expose ses œuvres dans différentes galeries, au Japon, en Suisse, en Allemagne, en Belgique, en Italie, en France, mais également dans quelques grands Salons.

Au mois de décembre prochain, elle exposera à PARIS au Carrousel du Louvre dans le cadre du Salon de la Société Nationale des Beaux – Arts, seul Exposition historique sous le patronage de la Présidence de la République. Elle organisera personnellement, en février 2018 à TOKYO, une Exposition de ses œuvres.

Mayumi a aussi le souci de transmettre son art de la peinture ou de la céramique aux adultes comme aux enfants qui verront ainsi développer leur passion pour la créativité et d'avoir par ce fait, la faveur, le bonheur, de laisser une trace.

Contact : Mayumi UNUMA – LINCK
Téléphone atelier 03.89.77.57.55

Entretien Thierry MANGOLD

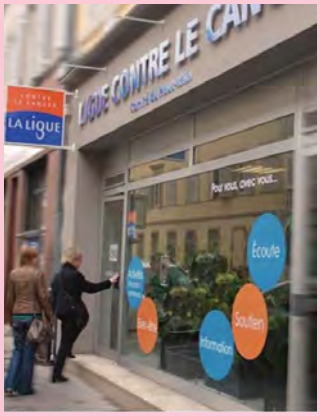

Besoin d'aide face au cancer ?
L'espace LIGUE à Mulhouse

- UN LIEU OUVERT À TOUS, aux personnes malades, à leurs proches et à tous ceux qui souhaitent des informations sur le cancer
- Un soutien adapté et personnalisé, proposé à chaque étape de la maladie
- Des services entièrement gratuits et libres d'accès
- Un lieu d'accueil non médicalisé, d'échange et de convivialité, en toute confidentialité, hors des murs de l'hôpital

Un Espace INFORMATION → Destiné à tous

- Des informations claires et validées par la Ligue sur la maladie et ses traitements : fascicules, documents, revues, ...
- La mise en relation avec des associations d'aide de la région
- Des conférences et des réunions d'information tout au long de l'année

Un Espace SOUTIEN → Destiné aux malades et à leurs proches

- Un accompagnement social, psychologique et juridique
- Des bénévoles formés à votre écoute
- Un espace d'accueil chaleureux et convivial spécialement adapté pour des entretiens individuels ou en groupe, en toute confidentialité

Un Espace BIEN-ÊTRE → Destiné aux malades

- Activité physique adaptée
- Ateliers de relaxation
- Activités artistiques
- Conseils diététiques
- Conseils et soins esthétiques

Services à DOMICILE → Visites sur RDV

CONSEILS & SOINS ESTHETIQUES : Soins du visage, des mains, des cheveux, maquillage, ... Notre socio-esthéticienne prendra soin de vous, chez vous (nous contacter pour connaitre les modalités)

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE : Notre psychologue propose aux malades et/ou à leurs proches d'aborder les difficultés ou les sentiments éprouvés face au cancer

Entretiens individuels de « motivation à l'arrêt du tabac » sont destinés à toutes personnes souhaitant arrêter de fumer > sur RDV uniquement.

Contactez l'Espace Ligue

CONTACT ESPACE LIGUE :
Coordinatrice : Viviane HUSSER
18, rue Poincaré | 68100 MULHOUSE
Tél : 03 89 53 70 20

Mail : EL68.Mulhouse@ligue-cancer.net
Horaires : Mardi, Mercredi, Vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h
Lundi : 14h à 17h - Fermé le jeudi
+ d'infos : www.liguecancer-cd68.fr

INFOS PRATIQUES

Service de transport à la demande de la Communauté de Communes de la Vallée de MUNSTER
TRANS'VALLEE **03 89 77 33 66**

Maison des services au siège de la Communauté des Communes de la Vallée de MUNSTER
Tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h30
au **03 89 77 50 32**

CENTRE DE VALORISATION des déchets
route de Gunsbach à MUNSTER
au **03 89 77 01 99** ou **CCVM** au **03 89 77 50 32**

Horaires d'ouverture
Eté du 1er avril au 30 septembre :
Lundi jour de fermeture
Mardi, Mercredi et Jeudi de 9h30 à 12h20 et de 13h30 à 17h50
Vendredi et Samedi de 9h00 à 12h20 et de 13h30 à 17h50

Hiver du 1er octobre au 31 mars :
Lundi jour de fermeture
Mardi, Mercredi et Jeudi de 9h30 à 12h20 et de 13h30 à 16h20
Vendredi de 9h30 à 12h20 et de 13h30 à 16h50
Samedi de 9h00 à 12h20 et de 13h30 à 16h50

Mairie du Village
7, rue de la mairie
68140 LUTTENBACH PRES MUNSTER
Tél. : 03 89 77 30 56 - Fax : 03 89 77 09 89
E-mail : luttenbach.mairie@orange.fr

Heures d'ouverture :
Lundi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30
Mardi de 8h00 à 12h00
Mercredi de 8h00 à 12h00
Jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Vendredi de 8h00 à 12h00

En cas d'urgence ou de fermeture de la mairie
Francis KLEIN, Maire au 06 41 77 30 32
Bernard REINHEIMER, Adjoint au 06 08 54 86 07
Alfred WEICK, Adjoint au 06 72 17 93 33
Cathy CLAUDEPIERRE,
Adjointe au 03 89 77 55 19

COLLECTES DES DECHETS MENAGERS
Chaque LUNDI, ramassage des ordures ménagères (rassemblées dans des sacs poubelles clos et déposés dans la poubelle CCVM mise à votre disposition).

Le JEUDI des semaines impaires, ramassage des déchets triés (Papiers, Cartons pliés, Boîtes et Cannettes aluminium) en sacs de tri jaunes (disponibles à la Mairie).

LES ECOLES

R.P.I. LUTTENBACH-BREITENBACH
Directrice M^me^ KAELBEL Stéphanie
Tel : **03 89 77 49 69**

Ecole maternelle
7, rue de la Mairie à Luttenbach
Tel : **03 89 77 47 12**

Ecole primaire
1, rue de l'Ecole à Luttenbach
Tel : **03 89 77 41 14**

URGENCES
SAMU : **15**
Pompiers : **18**
Secours européen : **112**
Centre Anti – Poison : **03 88 37 37 37**
Police Secours : **17**

Gendarmerie de Munster
42, route de Colmar
68140 MUNSTER
Tel : **03 89 77 30 51**

Urgences dépannage Gaz : **0800 47 33 33**
Urgence dépannage Electricité : **09 726 750 68**

LES EVENEMENTS en 2018 à LUTTENBACH

Le vendredi 5 janvier 2018, à 19h
Cérémonie des Vœux et accueil des Nouveaux Habitants dans la salle communale.

Le samedi 13 janvier 2018, à 17h
Crémation des Sapins, sur la place des activités de notre village.

Le dimanche 21 janvier 2018
Fête Age d'Or, dans la Salle Communale.

Le mardi 13 février 2018, à 15h
Défilé de Carnaval des enfants des écoles à BREITENBACH.

Le samedi 19 mai 2018 de 9h à 15h
10e Fête des Plantes, vente de végétaux de saison (Fleurs, Légumes) et de terreaux sur la place de la Mairie.

Le samedi 2 juin 2018
Kermesse scolaire du R.P.I. Luttenbach-Breitenbach sur la place des activités à LUTTENBACH.

Le samedi 21 juillet 2018
Fête du Village et feu d'artifice, sur la place des activités (en cas de météo défavorable report au samedi 28 juillet).

Début Août 2018
Passage du Jury du Fleurissement communal.

Le dimanche 11 novembre 2018
Avec les Enfants de l'Ecole, Célébration de l'Armistice au Monument aux morts, départ Mairie à 10h.

POUR le CENTENAIRE, VENEZ NOMBREUX !

CCVM badge

A compter du 1er janvier 2018, un badge nominatif sera nécessaire pour accéder au centre de valorisation des déchets

Comment obtenir mon badge ?

Si vous n'avez pas encore effectué les démarches, il faut :

- soit, remplir le formulaire en ligne sur notre site Internet et télécharger votre justificatif de domicile (factures eau, électricité, ...)
- soit, vous rendre au secrétariat de la CCVM muni d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

L'enregistrement des demandes est en cours. Vous recevrez vos badges par courrier cet automne.

Pour tout renseignement, contactez
Philippe KEMPF, Ambassadeur du tri
Tél. : **03 89 77 50 32** ou par mail
philippe.kempf@cc-vallee-munster.fr

Le réseau Communal « Eau Potable »

Pour 2018, la Commune a programmé la rénovation du réseau d'eau :

- du hameau du STEMLISBERG qui date de 1925 et qui, comme la plupart des conduites non rénovées est sujette à des fuites difficilement détectables.
- d'une section de la canalisation de la rue du Baron de Coubertin qui a été sujette à de fréquentes ruptures, une bonne quinzaine depuis la pose du collecteur intercommunal en 1989.

Les interventions rapides, sur notre réseau communal, sont importantes pour assurer la distribution de l'eau, à l'ensemble du village.

Si, comme prévu la C.C.V.M. devait reprendre la compétence "Eau Potable" des 16 communes de la Vallée, il y aurait de fortes chances que les travaux de rénovations de LUTTENBACH ne soient pas prioritaires...

CYCLES et SOLIDARITE

Nous recherchons des vélos non utilisés et en état de marche (ainsi que des accessoires de sécurité : casques, gilets fluo et éclairage),

Cycles et Solidarité est une association à but non lucratif de type Humanitaire et de Solidarité Internationale de lutte contre les inégalités Nord-Sud.

Pour plus de renseignements sur cette association voir sur son site : http://cyclesetsolidarite.org/

Ces vélos vont aider les populations pour leurs déplacements : se rendre dans les écoles et repousser l'abandon scolaire (certains enfants font entre 5 et 10 km de piste par jour), se rendre à un dispensaire, aller à un marché, transporter des marchandises …

Si vous voulez nous aider, vous pouvez contacter :

M. Didier MAQUIN au 06 59 50 40 56

La loi NOTRe et les compétences de la C.C.V.M.

Pour obtenir la D.G.F. (Dotation Globale de Fonctionnement bonifiée), la Communauté de Communes de la Vallée de MUNSTER, doit exercer 8 compétences sur les 12 déterminées par l'Etat dans la loi NOTRe.

La C.C.V.M. exerce actuellement 6 compétences à savoir :

- le développement économique,
- l'aménagement et l'entretien des aires d'accueil des gens du voyage,
- la création et la gestion des maisons des Services Publics,
- la politique du logement social d'intérêt communautaire,
- la collecte et le traitement des déchets,
- la construction ou l'aménagement et l'entretien d'équipements sportifs.

Dés le 1er janvier 2020, la « Gestion des Réseaux d'Eau Potable et Assainissement » doivent être intégrée aux compétences de la C.C.V.M.

Lors du Congrès des Maires de France, le Président de la République, précisait que « cette disposition pourrait être assouplie ». De toute manière, dans le cas d'un regroupement, « L'eau ne sera pas de meilleure qualité mais certainement plus chère ».

Pour la C.C.V.M, se rajoutent aussi, les compétences de la « Gestion des Voiries à Caractère Intercommunal » et la loi GEMAPI « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » comme par exemple pour la FECHT, la compétence a été prise à l'unanimité car… « Un cours d'eau ne se gère pas au niveau d'une commune mais bien au niveau d'un bassin versant ».

GRANDS ANNIVERSAIRES EN 2018

- BOGNER née HETZER Valérie, le 8 juillet
- SCHAFFHAUSER née KRATZER Paule, le 21 octobre
- MULLER née KOENIG Marthe, le 5 novembre

- BANDINI née GLÉE Irma, le 16 mars
- HEBINGER née MARANZANA Cécile, le 21 mars
- BILL Jean, le 22 mars
- ARNOLD Raymond, le 14 avril
- REINHEIMER née MINOUX Denise, le 6 septembre

- BILL née PFINGSTAG Françoise, le 20 mai
- BANFI née WILLMANN Eléonore, le 13 août
- GRAFF née MARTINKEN Marie-Thérèse, le 26 août
- ANSEL Alfred, le 15 septembre
- JAEGLE Ernest, le 28 octobre

- MEYER née METZGER Christiane, le 6 mai
- MULLER née KRIEGER Anita, le 23 octobre

ETAT CIVIL

Du 1er décembre 2016
au 30 novembre 2017

NAISSANCES

- SOHN Cécilia née le 15 décembre 2016
- PICO Nathan Charles né le 5 janvier 2017
- BRAUN Maëlle Brigitte Catherine née le 7 février 2017
- MICLO Elise Myriam née le 15 février 2017
- DEMANGEON MOULIN Lagertha Lysanna Laureline née le 17 mai 2017
- STAUB Ludivine née le 8 juin 2017
- LAHEURTE Eva Christine Sylvie née le 20 août 2017
- CRUZ HAEBERLE Elisabeth née le 22 août 2017
- GEISSLER Aedan Francis né le 9 octobre 2017
- LOCHERT DEVIN Anatol né le 21 novembre 2017

MARIAGES

- MICLO Olivier et FUCHS Anne le 18 février 2017
- SORDELLO Philippe et BURGY Peggy le 17 juin 2017
- BOHN Nicolas et AVENAS Victoria le 24 juin 2017
- MANGIN Mickaël et PANAÏA Mélina le 29 juillet 2017
- BATO Fabrice et BIGOT Vanessa le 19 août 2017
- PICO Olivier et ZOLDAN Carole le 26 août 2017

DECES

- VELTEN Joseph, le 17 janvier 2017
- MUNIER André, le 20 mars 2017
- WIECEK Esther, née GRAF, le 6 avril 2017
- MUNIER Yvonne, née GANDER, le 30 avril 2017
- HENRY Mathilde, née FERRARO, le 20 juin 2017
- MARANZANA Claire, née HUMMEL, le 29 juin 2017
- TOFFOLO Marie-Thérèse, le 19 septembre 2017
- SCHALK Marie-Odile née KLEIN, le 9 octobre 2017

NOUVEAU

Pour plus d'informations, consultez notre nouveau site internet :

luttenbach-mairie.com

Inscrivez-vous sur notre Newsletter.

360° - www.studio360degres.com

SOLUTION du QUIZZ 2016

Vous avez peut-être remarqué aux angles de certains bâtiments, voies de circulation, entrées de propriété, cet objet ? Quel est son nom ? Quel fut son usage ?

*Souvent aux angles des rues, des maisons, des portes cochères se trouve cet objet d'une autre époque : **le Chasse-roue**, en grès ou granit taillé. Leur rôle était de protéger les angles des édifices du contact accidentel des roues des charrettes.*

Une relique du passé qui certainement trouve encore son utilité aujourd'hui ?

QUIZZ 2017

Vous avez peut-être pu observer, sur le linteau de porte d'une maison de notre village cette inscription gravée dans la pierre ? Où ?
Quelle est sa signification ?

(Réponse du QUIZZ dans le prochain Bulletin Communal 2018)